



# ImmoStat

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23  
du nouveau Code du Commerce

COMMUNIQUE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

## LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU T2 2022

Paris, le mardi 19 juillet 2022

### LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ATTEIGNENT 24,1 % EN MOYENNE ÎLE-DE-FRANCE

**Le niveau moyen des mesures d'accompagnement** des transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> en Ile-de-France **reste stable au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 pour atteindre 24,1 %** (-0,7 point par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2022).

Les transactions de **bureaux supérieures à 5 000 m<sup>2</sup>** continuent à bénéficier d'un accompagnement plus important par rapport aux autres avec un différentiel de **+2 points au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022**.

Dans le même temps, **la durée ferme d'engagement des transactions de plus 5 000 m<sup>2</sup> atteint en moyenne 8,6 ans (+4 % en un an) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022** et **6,4 ans (+6 % en un an)** pour celles de 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>.

Le taux moyen des mesures d'accompagnement varie d'un secteur de marché à l'autre, de **16 % dans Paris Centre Ouest (Hors QCA) à 31,7 % à La Défense**. Parmi les évolutions les plus importantes du trimestre, **on observe une hausse des accompagnements de +1,6 point en Première Couronne**.

Les informations utilisées dans le calcul de l'indicateur se basent sur les transactions réalisées par les membres du GIE. Ceci permet d'atteindre **une couverture sans équivalent de 71 % de la demande placée** recensée sur les locations de plus de 1 000 m<sup>2</sup> au cours des 12 derniers mois (78 % pour les locations de plus de 5 000 m<sup>2</sup>).

Vous pouvez suivre **@immostat** sur Twitter et retrouver tous les résultats du **T2 2022** en graphiques sur [www.immostat.com](http://www.immostat.com)

#### **A PROPOS DE L'INDICATEUR**

*En décembre 2014, le GIE ImmoStat a lancé un nouvel indicateur dédié au niveau moyen des mesures d'accompagnement en Ile-de-France. Cette nouvelle publication trimestrielle se tient un mois après les autres indicateurs et doit permettre aux professionnels de l'immobilier de mieux appréhender l'évolution des loyers.*

*Le niveau des mesures d'accompagnement est calculé sur les transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> qui se sont tenues en Ile-de-France au cours des 12 derniers mois. Il prend en compte les franchises, les participations aux travaux ainsi que les loyers progressifs.*

*ImmoStat fournit des analyses des mesures d'accompagnement par secteurs et tranches de surface avec un historique remontant au T4 2012 et propose également des sélections sur-mesure avec un fond de carte interactif.*

#### **CONCERNANT IMMOSTAT**

*ImmoStat est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en 2001 par les principaux conseils en immobilier d'entreprise : BNP Paribas Real Estate, CBRE, JLL et Cushman & Wakefield.*

*Grâce à ses règles communes de traitement, le GIE ImmoStat restitue des informations harmonisées à ses membres et fournit des statistiques homogènes sur l'offre, la demande et les prix aux acteurs de l'immobilier, qu'ils soient utilisateurs ou investisseurs.*

*Cette initiative originale renforce la lisibilité du marché et dote l'Ile-de-France d'un véritable organe de place qui contribue à son attractivité à l'international.*

#### **CONTACT**

David Méline, Responsable d'activité | +33 6 61 87 13 55 | [david.meline@immostat.com](mailto:david.meline@immostat.com)



# ImmoStat

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23  
du nouveau Code du Commerce

**FIN DU COMMUNIQUE**

**###**